



LOGEMENT BRUXELLOIS

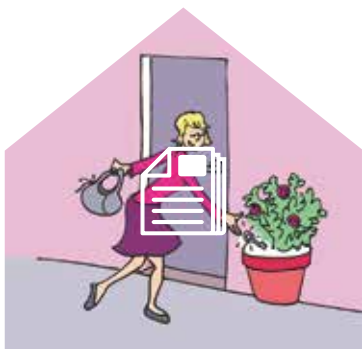
BRUSSELSE WONING



Bulletin d'information du Logement Bruxellois

L**B****W** MAG

#04 ——— été 2017



4-5 ACTU

Décompte de charges et de consommations	4
Des vacances sans soucis	5



6-9 DOSSIER

Un duo dans la vie et au travail	6-8
Le contact au cœur des chantiers	9



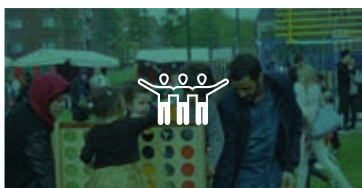
10-11 TRUCS & ASTUCES

Comment entretenir son WC ?



12-13 INFO CHANTIERS

Inauguration du complexe Molenblok



14-16 PARTENAIRES

Le nouveau CoCoLo à votre écoute	14-15
Les quartiers en fête	16

S.C.R.L. LE LOGEMENT BRUXELLOIS. Société immobilière de service public (SISP) régie par le Code du logement. N° d'entreprise : 0403.357.276. Siège social : rue du Cardinal Mercier 37, 1000 Bruxelles. Éditeur responsable : K. ZIAN, Président du Conseil d'Administration du Logement Bruxellois. Comité de rédaction : J. DEHON, S. DE MUYNCK, M. ESSERS, F. REISEN, M. TEKAL. Graphisme : www.mediane.be. Diffusion : 4000 exemplaires FR et 150 exemplaires NL. Ce magazine est imprimé sur papier certifié PEFC.



Madame, Monsieur,
Chers locataires,

Avec le retour des beaux jours, de nombreuses fêtes et activités conviviales sont organisées dans les quatre coins de la Ville. C'est également le cas dans les complexes du Logement Bruxellois, comme en témoignent les différentes photos de fêtes de quartier en dernière page. Vous l'avez compris, nous avons souhaité placer ce numéro estival du LBW Mag sous le signe de la convivialité et de la proximité.

Dans cette édition, des personnes d'horizons divers prendront la parole : la nouvelle assistante sociale pour les chantiers de rénovation nous expliquera son métier (p.6), la concierge et le cantonnier des complexes Meiboom et Marais/Ommegang nous présenteront leur complémentarité au travail et en dehors (p.7-8), un locataire de Molenblok nous parlera de son emménagement dans son nouvel appartement (p.12-13) et deux représentants nouvellement élus au nouveau Conseil Consultatif des Locataires nous détailleront leur vision et leurs projets pour l'ensemble des locataires (p.14-15).

Pour tous, la fin du printemps correspond à la réception de votre décompte de charges et de consommations. N'oubliez pas, si vous devez rembourser un montant pour votre décompte de 2016, vous avez jusqu'au 31 juillet pour le faire ou demander un plan de paiement. Plus d'informations en page 4.

Pour certains, l'été rime aussi avec vacances. Si vous avez l'opportunité de partir, vous trouverez en page 5 quelques conseils pour éviter que des personnes mal attentionnées s'introduisent chez vous pendant votre absence.

Enfin, nous proposons dans ce magazine un concours de dessin à tous les enfants de 5 à 15 ans, locataires du Logement Bruxellois. Quel est le thème du concours ? « Dessine ta ville en été ». Un beau prix est à gagner : 5 places de cinéma seront remises au gagnant de chaque catégorie d'âge !

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et à vous remercier pour la confiance que vous accordez au Logement Bruxellois.



Khalid ZIAN
Président du Logement Bruxellois.

Nous avons souhaité placer ce numéro estival du LBW Mag sous le signe de la convivialité et de la proximité.

DÉCOMPTE DE CHARGES ET DE CONSOMMATIONS

Au mois de mai, vous avez reçu votre décompte pour l'année 2016. Ce décompte concerne d'un côté les **charges locatives** = les frais collectifs relatifs à l'immeuble (entretien, ascenseur, éclairage des communs, réparations diverses) qui sont répartis sur les différents ménages et, de l'autre, les **consommations individuelles** = coût de l'eau et du chauffage de chaque ménage (grâce aux relevés des calorimètres et des compteurs).

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



RÉCEPTION DU DÉCOMPTE DE CHARGES

Courrier avec le décompte des charges locatives, des consommations et des provisions de l'année 2016. Au final :

- soit vous avez avancé trop d'argent => remboursement à votre avantage
 - soit vous avez cotisé trop peu => paiement de la différence du décompte
- + mention du nouveau montant pour les provisions (avances) de 2017



REMBOURSEMENT (SI DÉCOMPTE À VOTRE AVANTAGE)

Si vous devez être remboursé de votre décompte, il existe 2 cas de figure :

- Remboursement de -500€ : une déduction de ce montant est automatiquement effectuée sur votre prochain loyer
- Remboursement de 500€ ou + : vous avez la possibilité de demander au département Comptabilité d'être directement remboursé sur votre compte par virement



PAIEMENT DU DÉCOMPTE (S'IL EST EN VOTRE DÉFAVEUR)

Si vous devez rembourser un montant pour votre décompte de 2016, vous avez jusqu'au 31 juillet pour le faire ou demander un plan de paiement au département Contentieux :

- Tél : 02 435 28 04
- E-guichet : logementbruxellois.be/e-guichet



RÉCLAMATION

Jusqu'au 30 septembre, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation sur votre décompte de charges et de consommations

PLUS D'INFO ?
 Département Comptabilité
 Tél : 02 435 28 03
locataires@lbw.brussels

DES VACANCES SANS SOUCIS

L'été est arrivé ! Vous partirez peut-être en vacances. Que ce soit pour une courte ou une plus longue période, pensez à protéger votre logement contre le vol pour partir l'esprit tranquille.

QUELQUES CONSEILS EN IMAGES



1

N'apposez pas de messages d'absence sur votre porte, sur la messagerie de votre GSM ou via vos réseaux sociaux sur internet !



2

Simulez votre présence : placez une minuterie aléatoire pour l'éclairage ou la radio.



3

Vous pouvez demander à votre voisin(e) ou un proche de veiller sur votre logement. Vous pouvez lui demander de relever le courrier par exemple.

PLUS D'INFO ?

ASBL BRAVVO

Sara Visée, conseillère prévention vol
 02 279 65 13 - sara.vissee@brucity.be
www.bravvo.be



UN DUO DANS LA VIE ET AU TRAVAIL

Sur les complexes de Meiboom et Marais/Ommegang, situés à côté de la Gare Bruxelles-Congrès, Madame Marie-Pierre SCHITS et Monsieur Raymond DESSART travaillent tous les deux pour le Logement Bruxellois au service des habitants.



**Bonjour Marie-Pierre,
parlez-nous de votre métier...**

Je suis concierge des complexes de Meiboom et Marais/Ommegang. Cela représente 203 appartements. Mon rôle principal est de nettoyer les immeubles : les entrées, les cages d'escaliers, etc. Je m'occupe aussi de l'entretien des vitres et des visites pour la location des appartements. Je suis aussi le lien avec les différents corps de métier qui interviennent sur le complexe, en cas de panne par exemple.

INTERVIEW



**Comment êtes-vous devenue concierge ?
Pourquoi avoir choisi ce métier ?**

Ma maman a été concierge dans le logement privé à Uccle. Quand j'ai fini l'école, j'ai travaillé 5 ans chez un traiteur gantois, puis dans un magasin de grande surface.

Et maintenant, cela fait 27 ans que j'ai commencé ma carrière de concierge. Au début, j'étais jeune et me sentais comme un petit moineau... (rires). Je n'ai pas eu facile la première année. Mais, au fur et à mesure du temps, on a appris à se connaître avec les locataires.

Quels sont justement vos rapports avec les locataires ?

Ils sont très bons. Les locataires viennent souvent me trouver pour me parler de tout et de rien... Vous savez, je suis concierge ! Parfois, on devient le confident des locataires. Mais moi, je dis toujours qu'il faut « garder son église au milieu du village ». Cela veut dire que je ne vais pas faire plus pour un locataire que pour un autre. Il faut être équitable.

Par contre, j'ai logiquement beaucoup plus d'affinités avec les gens qui me connaissent depuis l'époque où je suis arrivée, les plus anciens. Certains ne me considèrent même plus comme une concierge, mais comme une amie.

Vous avez parlé d'équité. Quels sont pour vous les qualités nécessaires d'une bonne concierge ?

Je dirais : le respect, l'honnêteté et le travail. La communication est importante aussi avec tous les locataires et de toutes les origines. C'est ce que je dis aux nouvelles concierges qui viennent faire leur formation chez moi. Pendant cette formation, je leur apprend le métier : comment se passent les visites d'appartement, comment fonctionne le nettoyage, les doses des produits à utiliser...

Et je précise que le respect, ça va dans les deux sens. Parfois, il y a des gens qui me voient toute la journée, mais c'est le soir qu'ils viennent me voir, juste au moment où je vais souper... Le soir, on aime bien de souffler un peu avec Raymond.

Raymond, c'est votre mari ?

Oui ! Ca fait 37 ans que nous nous sommes mariés... et 10 ans que nous travaillons ensemble. Raymond a d'abord travaillé dans une société de crèmes glacées. Puis, il est entré au Foyer Bruxellois à l'époque. Il s'est occupé de la rue Haute (« les Vieux Blocs ») pendant 10 ans. Ensuite, il a travaillé sur le complexe de Christine-Minimes. Puis, il est arrivé ici. Au mois d'août, cela lui fera 20 ans de carrière.





Quelle est la fonction de Raymond sur le complexe ?

Il est cantonnier. Il s'occupe de l'entretien de tous les abords et les jardins: élagage des arbres, tonte des haies..., de l'entretien des vitres des portes d'entrée, des parkings, des lampes, des locaux techniques. Mais, en réalité, on travaille à deux. On s'aide et se complète. Par exemple en ce moment, je fais avec lui l'entretien des jardins. Lui, il coupe les arbres et moi, je ramasse. Ce matin aussi, j'ai nettoyé les entrées d'immeuble et lui a lavé les vitres. On est complémentaires.

On dit souvent qu'il ne faut pas mélanger vie privée et vie professionnelle, qu'en pensez-vous ?

Quand on travaille sur le site, on est collègues. On ne montre rien. Il y a même des gens qui ne savent pas que nous sommes un couple.

Vous ne parlez pas trop de travail, une fois à la maison ?

Si ! On en discute souvent. On programme notre journée du lendemain. On se raconte aussi ce que l'un ou l'autre a entendu, on se transmet les messages des locataires. On a toujours de quoi se raconter. C'est plutôt chouette ! Je dois dire qu'on est très fusionnels.

Y a-t-il eu des moments plus difficiles ?

Oui, par exemple, avec le chantier de rénovation. Au début des travaux: c'était nettoyer tous les jours ! J'en ai usé des torchons... (rires). Toute seule, je n'y serai jamais arrivée. Là, j'avoue qu'on n'a pas eu facile. En fait, on



était l'intermédiaire entre les locataires, les ouvriers du chantier, la société... D'ailleurs, c'est une bonne chose que Mouna, l'assistante sociale pour les travaux, soit engagée pour faire ce rôle d'intermédiaire.

Avez-vous beaucoup de rapports avec vos collègues concierges ?

On ne se voit pas beaucoup comme on travaille sur notre propre complexe. Par contre, on se téléphone souvent. On s'envoie des e-mails aussi. On reste en contact ! Peut-être pas avec tout le monde, mais avec la plupart. Et on se voit à l'occasion des réunions ou des événements du personnel.

Une dernière chose à ajouter ?

Je ne regretterai pas mes années de service au Logement Bruxellois... oh non ! J'aime mon travail. J'ai connu de tout ici. D'ailleurs, j'aurais pu écrire un livre avec toutes les histoires et les anecdotes. Il ne s'écoule pas une semaine sans qu'il ne se passe un petit truc. Avec le recul, je pense avoir bien choisi mon métier.

CONCOURS DE DESSIN

THÈME: « TA VILLE EN ÉTÉ »

Tu as entre 5 et 15 ans et tu aimes dessiner, peindre ou créer un univers qui te plaît ? Laisse libre cours à ton imagination et participe au concours de dessin « Ta ville en été ».

Plus d'informations au dos de cette double page.

PRÉNOM DE L'ENFANT:

NOM:

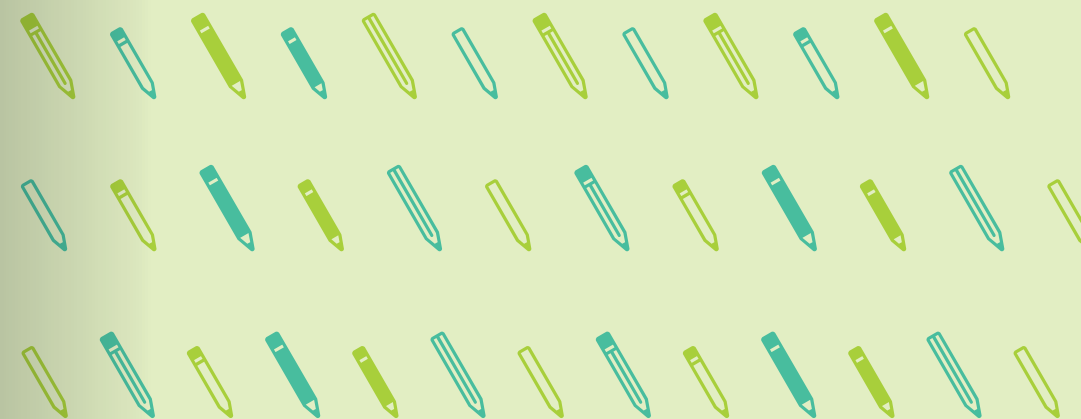
ÂGE:

ADRESSE:

TEL:



5 PLACES DE CINÉMA À GAGNER !






COMMENT FAIRE ?

Détache cette page centrale et dessine à l'intérieur. Utilise ce que tu préfères : crayons, feutres, peinture, pastels, aquarelles, collages...

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce concours est exclusivement réservé aux enfants des locataires du Logement Bruxellois de 5 à 15 ans.

Trois catégories d'âges :

-  de 5 à 8 ans
-  de 9 à 12 ans
-  de 12 à 15 ans

À GAGNER ?

Une carte avec 5 entrées valables dans les cinémas UGC est à gagner par catégorie. Les prix seront remis dans le courant du mois de septembre au Logement Bruxellois.

COMMENT REMETTRE TON DESSIN ?

Les enfants auront jusqu'au 11 août 2017 pour nous envoyer leur dessin par courrier ou nous le déposer dans l'urne spécialement installée dans notre salle de permanences (rue du Cardinal Mercier n°37) pour ce concours.

**BONNE CHANCE
À TOUS LES PARTICIPANTS !**



LE CONTACT AU CŒUR DES CHANTIERS

Depuis le début du mois d'avril, Madame Mouna TEKAL travaille au Logement Bruxellois en tant qu'assistante sociale pour les chantiers de rénovation. Que se cache-t-il derrière cette fonction récemment créée au sein de la société ? Lumière sur un métier profondément humain.

Bonjour Mouna, pouvez-vous nous expliquer votre travail ?

Je travaille comme assistante sociale depuis de nombreuses années. Avant, j'exerçais une fonction plus généraliste. Aujourd'hui, mon travail consiste spécifiquement à accompagner les locataires durant tout le processus d'un chantier de rénovation lourde. Je ne m'occupe plus d'un site de logements comme dans le passé, mais bien de tous les locataires concernés par un chantier.

Mon travail, c'est donc avant tout soutenir et aider les locataires durant les travaux, période parfois difficile à vivre. Au quotidien, il s'agit principalement de les informer du planning du chantier et des différents types de travaux qui seront effectués dans leur logement et à l'extérieur. Je suis aussi leur relais par rapport aux questions ou aux problèmes qui peuvent arriver durant les diverses phases des travaux. Enfin, j'évalue l'aide à apporter aux ménages durant cette période et mets en place différentes démarches sociales.

Selon vous, quelle est la qualité principale à posséder dans votre métier ?

Je dirais être à l'écoute des personnes et savoir anticiper les difficultés. Ces deux points me semblent primordiaux, même si le métier d'assistante sociale demande évidemment bien d'autres qualités.

Quels sont vos rapports avec les locataires ?

Il y a une relation de confiance qui s'est mise en place il y a déjà quelques années. Le fait d'être sur le terrain permet d'être au plus proche des préoccupations des locataires, d'avoir un rapport de proximité. Les locataires se sentent plus à l'aise pour parler, se confier et accepter l'aide qui est proposée.

CONTACT

Mouna TEKAL

Assistante sociale pour les chantiers de rénovation

Tél : 02 435 17 83 / GSM : 0487 507 692

E-mail : mtekal@lbw.brussels





COMMENT ENTREtenir SON W.C. ?

Saviez-vous que l'eau utilisée pour la chasse des toilettes représente environ 30% de la consommation totale en eau d'un ménage ? Par ailleurs, une fuite au niveau du W.C. cause en moyenne une perte de 25 litres par heure, ce qui peut représenter un supplément de facture de 800 à 1000€ par an (source : Hydrobru).

Il est donc très important de s'assurer du bon fonctionnement des toilettes. Voyons donc les bons gestes pour vérifier la présence d'une fuite dans un appartement et, plus spécifiquement, remplacer les joints du W.C.

1. COMMENT VÉRIFIER UNE FUITE ?

Le meilleur moyen de déceler les fuites (souvent non-visibles à l'œil nu), est de vérifier son compteur d'eau. Pour ce faire, le soir avant de vous coucher, notez les chiffres affichés (index) sur votre compteur d'eau qui se trouve en général sur votre palier. Ensuite, ne prenez plus d'eau. Le lendemain à votre réveil, relevez à nouveau votre compteur. Si le chiffre a changé, c'est que votre installation fuit quelque part. Dans ce cas, il faut agir et contacter rapidement le département Technique durant ses permanences.



2. COMMENT ENTREtenir SON W.C. ?

Pour assurer le bon fonctionnement de ses toilettes et ainsi faire des économies d'eau, il convient de remplacer les joints du W.C. tous les deux ans. Dans le W.C., il y a deux joints qui doivent être entretenus (1) et (2).

- Le premier joint qu'il convient de remplacer se trouve à l'intérieur du mécanisme d'entrée d'eau (1).
- Pour l'atteindre, enlevez d'abord la partie supérieure du W.C. (couvercle), puis les boutons poussoirs actionnant la chasse.
- Dévissez ensuite le mécanisme d'entrée d'eau à la main ou à l'aide d'une pince.
- Démontez ensuite le mécanisme et remplacez le joint usé.



- Le deuxième joint se situe au niveau du flotteur (2).
- Pour remplacer ce second joint, retirez délicatement le flotteur par les côtés. Le joint usé se trouve au bout du flotteur.
- Remplacez-le par un nouveau.
- Pour être sûr d'acheter les bons joints, pensez à prendre les vieux joints avec vous au magasin pour comparer.





INAUGURATION DU COMPLEXE MOLENBLOK

Entre le complexe sportif de Neder-over-Heembeek et un magnifique parc arboré, un nouvel immeuble s'est parfaitement inscrit dans le paysage de ce quartier résidentiel composé de petits immeubles et maisons unifamiliales.

Ce nouveau complexe « Molenblok » a officiellement été inauguré ce 7 juin par les représentants politiques régionaux et communaux en compagnie des nouveaux locataires, heureux d'y être installés.

Au total, 28 familles ont récemment emménagé dans ces nouveaux logements répartis en appartements de :

- ▲ 3 chambres à coucher: 13,
- ▲ 2 chambres: 6,
- ▲ 1 chambre: 6,
- ▲ studios: 3.

La majorité de ces appartements bénéficient de balcons ou de terrasses. Ceux du rez-de-chaussée sont dotés de petits jardins privés. Chaque logement bénéficie d'une buanderie et d'une cave au sous-sol. 22 emplacements de parking sont également à disposition au niveau -1.

Point de vue énergétique, le bâtiment est passif. Une toiture verte extensive couvre l'ensemble de l'immeuble permettant une importante rétention d'eau. Des panneaux solaires thermiques sont installés et assurent l'essentiel de la production de l'eau chaude sanitaire. Chaque logement est équipé de son groupe de ventilation double flux (avec récupération de chaleur).



Interview de Monsieur CHAMOUN, locataire à Molenblok

Depuis le 1^{er} mai, Monsieur CHAMOUN a emménagé avec son épouse dans un appartement du nouvel ensemble de logements de Molenblok. Interview de ce monsieur chaleureux et souriant.

Comment êtes-vous arrivés dans cet appartement ?

Nous habitons depuis presque 17 ans dans un appartement de 3 chambres rue de la Tour japonaise dans le quartier de Versailles. Mais les enfants ont grandi, se sont mariés et sont partis de la maison. C'est pour cela qu'on nous a proposés cet appartement, plus petit. Il n'y a qu'une seule chambre, mais c'est tout nouveau. Nous avons donc accepté, même si nous n'avions pas vraiment le choix. C'était une mutation obligatoire.

Comment trouvez-vous votre nouveau quartier ?

Le quartier est propre. Pour les magasins, nous avons les mêmes repères qu'avant, comme nous ne sommes pas très loin d'où on habitait avant. Les transports en commun sont par contre un peu plus loin. Les trams et bus sont à l'arrêt Heembeek. Mais nous avons une voiture!

Comment ça se passe avec vos nouveaux voisins ?

Nous ne connaissons pas encore vraiment nos voisins. On se dit bonjour, c'est très cordial, mais pour le reste, les contacts sont assez limités. Mon voisin de palier n'a d'ailleurs pas encore emménagé.





LE NOUVEAU COCOLO À VOTRE ÉCOUTE

Dans le précédent magazine, nous avons présenté les résultats des élections et la liste des nouveaux membres du Conseil Consultatif des Locataires (CoCoLo). Pour en savoir plus aujourd'hui, nous avons rencontré deux des membres du CoCoLo: Monsieur Mohamed BEGHIEL, Président du CoCoLo et Madame Leila HADJAM, Secrétaire et représentante du CoCoLo au Conseil d'Administration du Logement Bruxellois.

Bonjour Madame HADJAM et Monsieur BEGHIEL. Pour quelles raisons avez-vous décidé d'intégrer le CoCoLo ?



Mme HADJAM: Je me suis dit que consacrer un peu de temps libre aux locataires serait intéressant. J'ai envie de partager leur vie, leurs problèmes et essayer de les aider.



M. BEGHIEL: Depuis le 1^{er} avril 2017, je suis le président du CoCoLo. Je suis tombé dans cette marmite un peu par hasard. Ce sont plusieurs habitants qui m'ont convaincu. Je participais à une assemblée générale et ils sont venus me voir à la fin pour m'inciter à me présenter aux élections du CoCoLo. Après réflexion, j'ai répondu positivement, car je suis fort interpellé par les problèmes des locataires sociaux. Leurs difficultés nous touchent directement car tous nos membres sont des locataires sociaux qui sont confrontés aux mêmes problèmes.

Pouvez-vous nous expliquer vos rôles au sein du Conseil Consultatif des Locataires ?

M. BEGHIEL: Le président est quelqu'un qui gère les réunions comme un pédagogue ou un enseignant. Il a un rôle de gestionnaire et d'animateur. Pour être sincère, je ne me voyais pas devenir le président du CoCoLo, ça me faisait peur. Mais j'ai eu la chance de rencontrer les autres candidats qui m'ont rassuré.

Mme HADJAM: En tant que secrétaire, je prépare l'ordre du jour et je rédige le procès verbal des réunions. Je travaille en collaboration avec le président du CoCoLo. En tant que représentante au Conseil d'Administration (C.A.), je réunis les avis d'initiative des locataires, j'en discute en réunion avec les autres membres du CoCoLo et ensuite je rédige un rapport qu'on présentera au Logement Bruxellois lors du C.A. Je m'assure également que les informations qu'on reçoit, comme les propositions de formation de la Fébul, soient transmises à tout le CoCoLo.

L'un des rôles du CoCoLo est d'être le relais entre la société de logement et les habitants, concrètement comment l'expliqueriez-vous ?

Mme HADJAM: Tout est une question de confiance. Nous sommes des locataires qui représentent l'ensemble des locataires auprès de la société. Nous sommes aptes à les comprendre et à les défendre car nous vivons dans les mêmes logements et rencontrons les mêmes problèmes. Nous voulons améliorer la confiance qu'ils ont envers la société en assurant ce lien.

M. BEGHIEL: Grâce au CoCoLo, les locataires sociaux ont accès à un médiateur qui leur permet de relayer leurs besoins et leurs suggestions. Nous voulons ouvrir le dialogue en leur permettant de partager leurs impressions et leurs demandes tout en étant inscrits dans un collectif. Après, toute l'équipe CoCoLo



se réunit autour d'une table, en discute et transmet ses requêtes au Conseil d'Administration (C.A.) du Logement Bruxellois. C'est le rôle des représentantes au C.A., Mesdames Leila HADJAM et Nadia MOKHTARI. Ce sont deux personnes compétentes qui savent faire preuve d'écoute et d'empathie.

Quels sont les projets que le CoCoLo compte organiser ?

M. BEGHIEL: Notre projet phare concerne les personnes à mobilité réduite parce qu'elles sont souvent confrontées à de grosses difficultés. Nous avons un membre de notre équipe dans cette situation, Monsieur Vincenzo SPATOCCO. Il a de bonnes idées pour améliorer le quotidien de ces personnes. De plus, grâce aux équipes des Projets de Cohésion Sociale, nous pouvons utiliser des locaux comme lieux de permanences où tous les locataires pourront venir et être écoutés. Nous les tiendrons au courant quand tout sera prêt.

Mme HADJAM: J'aimerais établir une permanence téléphonique deux jours par semaine

et mettre à disposition des locataires une adresse mail pour nous contacter. J'aimerais également créer une page Internet pour d'une part tenir les locataires au courant de nos projets et d'autre part leur donner la possibilité de communiquer librement avec nous à tout moment. Nous comptons organiser des assemblées générales pour rencontrer et échanger avec les locataires. Nous participerons aux fêtes de quartier, organiserons des permanences, préparerons la Saint-Nicolas...

M. BEGHIEL: Personnellement je pense que la permanence téléphonique peut être sympathique et conviviale, mais je préfère le contact visuel avec les personnes. Moi, je suis une personne qui aime les expressions du visage et c'est ma manière de communiquer et de comprendre les autres. J'aimerais rappeler que nous ne pouvons pas intervenir directement pour des problèmes individuels mais je pense qu'en tant que CoCoLo on doit les prendre en considération.



LES QUARTIERS EN FÊTE

Dans les différents quartiers de la Ville, la fin du printemps est souvent marquée par l'organisation d'animations extérieures : fêtes de quartier, fêtes des voisins, fêtes de rue, etc. Retour sur les principaux événements qui ont eu lieu sur les complexes du Logement Bruxellois.

Nous tenons à remercier très chaleureusement celles et ceux, associations et groupes d'habitants, qui ont contribué à l'organisation et à la mise sur pied de ces fêtes.

FÊTES DES VOISINS



VAUTOUR 25 avril

Barbecue et activités pour enfants.

QUAI DU CHANTIER 13 mai

Barbecue, couscous, musique, jeux pour enfants et stands divers.

FÊTES DE QUARTIER



VERSAILLES 13 mai

Brocante, barbecue, château gonflable, animations musicales, démonstrations, ateliers créatifs, jeux, grimages...

REMPART DES MOINES

20 mai
Dégustation de plats typiques, brocante, spectacles et animations musicales.

